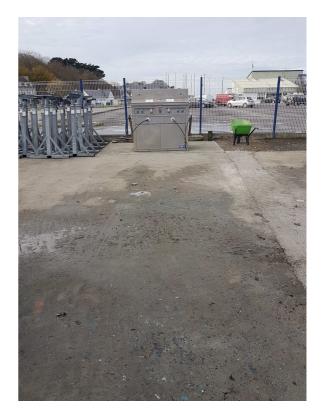


La cale de carénage a été déclassée.

L'aire de carénage est accessible à tous les plaisanciers. Les navires peuvent être sortis du port pour être installés sur l'aire de carénage par le tracteur de la CCI. Ce tracteur peut charger des navires de moins de 15 tonnes et d'une longueur maximale de 14 mètres. Le prix, calculé en fonction de la longueur du navire, varie entre 47 € et 112,50 € en 2017 (navire de plus de 12 mètres).

L'aire de carénage est en réalité une station de lavage et tout navire sur remorque peut donc s'y rendre pour caréner.





Il suffit dans ce cas d'insérer un jeton dans l'appareil afin de caréner son navire (jeton disponible au bureau du port).



Le prix du jeton est de 4€ et il permet de bénéficier de 15 minutes de haute pression et de 30 minutes d'électricité.



En moyenne, le délai pour obtenir un rendez-vous avec la CCI pour retirer le navire de l'eau est de 10 jours.

Contact: <a href="www.port-aberwrach.com">www.port-aberwrach.com</a>
<a href="mailto:aberwrach.com">aberwrach@bretagne-ouest.cci.bzh</a>
02 98 04 91 62

L'aire de carénage de l'Aber Wrac'h ne permet pas à certains de nos professionnels, notamment ceux ayant des navires dont le tonnage excède 14 tonnes et dont la longueur est supérieur à 14 mètres, de caréner.

Néanmoins, il existe au port du Moulin Blanc à Brest une autre aire de carénage qui peut accueillir des navires de plus de 40 tonnes. Les navires sont sortis de l'eau par une grue.

Le montant de cette opération dépend de la longueur, de la largeur et du tonnage du navire. Les navires des professionnels sont tous différents et ont donc des caractéristiques propres à chaque navire. La manutention n'est donc pas la même et son prix dépend donc des caractéristiques du navire.

<u>Prix approximatif pour un navire de 17 tonnes avec une longueur de 11 mètres</u> : 718€ pour une occupation de l'aire de carénage de 72 heures maximum.

Pour plus de renseignements sur le prix de cette opération, les professionnels peuvent se rendre sur le site http://www.marinasbrest.fr et/ou appeler le bureau du port au 02 98 02 20 02.

Une autre solution peut s'offrir aux plaisanciers ou professionnels : il existe au port du Moulin Blanc une cale de carénage. Les navires peuvent s'échouer sur cette cale en fonction de leur caractéristiques pendant le temps d'une marée (environ 48 heures).

Toutefois, tous les navires ne peuvent pas échouer sans que des équipements ne soient installés pour permettre un bon échouage du navire.

Le prix de cette cale de carénage varie en fonction de la longueur du navire et de l'intervention ou non des services techniques du port.